



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Banque de France

Question écrite n° 14732

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite interroger M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés rencontrées par la papeterie de la Banque de France de Vic-le-Comte. La direction de la Banque de France, considérant une éventuelle surcharge de commandes, a modifié les horaires de travail en faisant travailler 7 jours sur 7. Elle espérait ainsi diminuer les coûts de production et réduire les charges de personnel pour être concurrentielle. Or depuis, les MAP ont été arrêtées pendant 2 semaines. Le plan de charge sur le premier semestre 1998 est catastrophique et les prévisions pour le 2e semestre 1998 ne semble pas meilleures. On peut donc s'interroger sur la nécessité de faire travailler le personnel 7 jours sur 7. En effet, la production prévisionnelle pour 1998 inférieure à 2000 tonnes (pour une capacité de 3 200 tonnes) entraîne une prévision d'arrêt des machines sur plus d'un tiers du temps. De plus, la production à venir des euros risque d'entraîner, pendant la période transitoire, une diminution de la capacité de fabrication. En conséquence, dans l'état actuel des choses, le personnel craint un nouveau plan social et une réduction importante des effectifs, mais il craint également une privatisation de la papeterie qui fonctionnerait alors avec un effectif moindre. En effet, d'ores et déjà, les marchés obtenus par le service commercial de la Banque de France semblent être orientés autant vers le secteur privé que vers la Banque de France. Quelle crédibilité peut-on alors donner aux arguments de la direction concernant la préservation des emplois existants, ou l'embauche éventuelle de nouveaux salariés, lorsque le plan de charge est inférieur à toutes les prévisions ? Représentant actuellement 321 emplois, le maintien de la papeterie de la Banque de France est indispensable à la vie économique locale. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que l'emploi et le service public qu'il représente soient confortés.

Texte de la réponse

Le passage au travail en continu, sept jours sur sept était destiné à ce que la papeterie de Vic-le-Comte puisse répondre, dès 1997, aux besoins de l'imprimerie de Chamalières en papier blanc. Le creux sensible observé sur le plan de charge en 1998 était lié aux tests et essais nécessaires à la préparation de l'euro, qui mobilisent largement l'imprimerie et qui confèrent donc un caractère atypique à cet exercice. Depuis le début de l'année, le plan de charge se situe à un niveau supérieur à celui de 1997.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14732

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 1998, page 2821

Réponse publiée le : 30 août 1999, page 5141